



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal – Rencontre du 29 janvier 2025

DATE : 29-01-2025, 19h00

LIEU : Escalade, pavillon 2

Personnes présentes

Maryse Desroches	Direction
Sévérine Duranleau	Représentante des parents, vice-présidente
Ariane Pépin	Représentante des parents
Anik Dupont	Représentante des parents
Kim Girard	Représentante de la communauté
Geneviève Maranda	Représentante du personnel enseignant
Julie Gauthier	Représentante du personnel enseignant
Sylvie GrosLouis	Représentante du personnel enseignant
Caroline Rivard	Représentante du personnel de soutien

Personne(s) absente(s)

Simon Jomphe	Représentant des parents, président
Fanny Fournier-Robinson	Représentante des parents – démission
Annie-Monica Daigle	Représentante du service de garde

Public

Aucun représentant du public n'est présent.

Numéros de décisions	Sujets	Résumé
1. Bloc formation		
	0.1 Présentation de la formation : Schéma : le conseil d'établissement Fiche 1 : Composition d'un conseil d'établissement Fiche 2 : Formation d'un conseil d'établissement Fiche 3 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement Fiche 5 : Le projet éducatif loi sur l'instruction publique	Reportée au point 3.5 « Communications de la direction »
2. Bloc d'ouverture : 19h00		
	1.1. Ouverture de la séance et vérification du quorum	Nous avons quorum.
042-CE-24/25-17	1.2. Adoption de l'ordre du jour	Sur proposition de madame Julie Gauthier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.
042-CE-24/25-18	1.3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 décembre 2024 et suivis	Sur proposition de madame Anik Dupont, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal. Suivis : aucun suivi.

	1.4.	Poste vacant au CÉ et représentant des parents au comité de parent	Madame Fanny Fournier-Robinson ayant démissionné et monsieur Belkebir (parent substitut élu en début d'année) n'étant pas disponible, un courriel sera envoyé à tous les parents afin de les informer qu'un poste est vacant. Madame Ariane Pepin devient la représentante au comité des parents.
	1.5.	Critères de sélection de la direction d'établissement	Les membres du C.É. recommandent de reconduire les mêmes critères de sélection de la direction d'établissement que ceux de l'année scolaire 2023-2024.
	1.6.	Période de questions du public	Aucun public

3. Bloc décision

042-CE-24/25-19	2.1.	Approbation de la grille-matière	Madame Maryse Desroches explique la répartition des matières pour l'année scolaire 2025-2026. Elle parle également de la répartition des matières concernant l'anglais intensif de la première année du troisième cycle. L'implication de Claudia Bouchard, enseignante de musique, dans la chorale à l'école ainsi que dans la préparation de la pièce de théâtre avec les élèves de 6 ^e année est aussi mentionnée. Étant donné l'absence d'arts dramatiques, madame Séverine Duranleau propose l'ajout futur de parascolaire en art dramatique. Sur proposition de madame Ariane Pépin, il est proposé d'approuver la grille-matières 2025-2026. Approuvé à l'unanimité
042-CE-24/25-20	2.2.	Approbation des sorties	Sortie « Nager pour survivre » dont le but est de prévenir la noyade. Il s'agit d'une sortie scolaire éducative et sportive. Une place s'est libérée et notre école a été sélectionnée pour participer. Madame Marie-Michèle Cantin, enseignante en éducation physique, a proposé de l'offrir aux élèves de 3 ^e année et de 4 ^e année. Les places étant limitées, cette sortie a été approuvée par courriel par les membres du C.É. le 9 janvier 2025.
	2.3.	Période de questions au public	Il n'y a pas de public.

4. Informations

	3.1.	Communications de la présidence	Le président étant absent, il n'y a aucune communication.
	3.2.	Communications du représentant du comité de parents	Aucune communication.
	3.3.	Communications de la représentante du service de garde	La représentante du service de garde étant absente, il n'y a aucune communication.
	3.4.	Communication de la représentante de la communauté	Madame Kim Girard nous parle des différentes activités offertes aux élèves et aux parents par les maisons des jeunes « L'Entre-Ados » et « La Marginale ». Voici quelques exemples d'activités offertes : ❖ Cours de piano offerts les jeudis à la Maison des Jeunes La Marginale; ❖ Aide aux devoirs « Après-classes » pour les élèves de 5^e et de 6^e année (déjà complet); ❖ Formation de RCR pour les 12 ans et plus; ❖ Conférence sur la gestion de la colère offerte aux parents le 7 avril 2025; ❖ Conférence « Pas de chicane dans ma cabane » animée par Valérie Courtemanche, conférencière, le 16 avril 2025; ❖ Activités offertes durant la semaine de relâche. Voir leur page Facebook afin d'y voir toutes les activités offertes.
	3.5.	Communications de la direction ❖ Projet éducatif ❖ Gel d'embauche et coupures budgétaires ❖ Consultation sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration	Projet éducatif : Madame Desroches présente la synthèse des résultats du sondage sur le bien-être administré aux élèves à la fin de l'année 23-24. Initialement, l'indice de bien-être était de 7,7. L'objectif était de l'augmenter à 7,9 à la fin de l'année 26-27. Le résultat est descendu à 7,1. Madame Desroches donne quelques raisons qui pourraient expliquer la baisse de ce résultat. Entre autres, le redécoupage de bassin à la suite de l'ouverture de l'école de l'Ancrage a entraîné de nombreux transferts d'élèves et plusieurs mouvements de personnel. De nombreux élèves sont également arrivés en cours d'année, ce qui peut avoir un impact sur le sentiment d'appartenance et de sécurité.

			Le thème le plus fragile concerne la gestion des émotions. Bien que les élèves aient répondu favorablement à l'énoncé « je me sens en sécurité dans mon école » et à « il est important d'aller à l'école », leur stress en classe et durant les examens est en hausse. Nous notons une amélioration de l'appréciation des élèves quant au comportement des élèves en classe. Un des moyens utilisés pour améliorer le bien-être à l'école est la mise en place de l'harmonisation des pratiques. Il s'agit d'une vision axée sur le soutien aux comportements positifs. Celle-ci a été implantée il y a quelques années au pavillon 1 et est mise en place au pavillon 2 cette année. Réussite des élèves à risque : la donnée initiale concernant le pourcentage d'échecs dans au moins une compétence de base était de 13%. Notre cible est de ramener ce pourcentage à 11%. À la fin 23-24, notre résultat est de 9%. Les mesures mises en place via le plan de rattrapage ont probablement contribué à ce succès. Notre deuxième objectif en lien avec la réussite des élèves à risque consiste à faire passer de 66% à 70% le taux d'élèves ayant un résultat de 75% et plus en écriture. Nous avons terminé l'année 23-24 avec un résultat de 68%. Nous cheminons donc bien vers l'atteinte de la cible Gel d'embauche et coupures budgétaires : Madame Maryse Desroches nous mentionne que le gel d'embauche ne concerne pas le personnel travaillant dans les écoles. Seuls les emplois dans les centres de services scolaire sont touchés. Le Conseil du Trésor demande à tous les ministères de contribuer à l'effort budgétaire. Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries doit récupérer la somme de 5,6 millions de dollars. Elle nous mentionne que le Centre de formation en transport de Charlesbourg contribuera à remettre une bonne somme vu son budget positif chaque année. L'école devra aussi faire un effort pour contribuer à la récupération de sommes en touchant le moins possible au service à l'élève. Règles du conseil d'établissement : Lors de la prochaine rencontre, madame Maryse Desroches nous aura envoyé le projet concernant les règles de fonctionnement du conseil d'administration et nous prendrons les commentaires à la prochaine séance.
	3.6.	Autres sujets	Aucun sujet additionnel.
042-CE-24/25-21	3.7.	Levée de l'assemblée	L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre prend fin à 21h00.

			Approuvé par madame Séverine Duranleau	
	Signature du président			Signature de la direction